

11 millions d'aidants prennent en charge régulièrement une personne dépendante ou fragilisée.

Près de 50 % exercent une activité professionnelle et doivent concilier vie active et soutien à leur proche dépendant.

Les récentes préconisations de l'Anesm, ainsi que la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement de sa population entérinent et renforcent le fait que l'aidant devient un partenaire incontournable des équipes sociales et médico-sociales à domicile comme en institution.

Le rôle des professionnels est d'établir des liens de collaboration avec l'aidant et de le soutenir dans son rôle. Pour initier de nouvelles solutions d'accompagnement, ils devient indispensable de mieux les connaître.

Durée : 2 journées (2 x 7 heures)

- Objectifs :**
- Connaître le nouveau regard social et politique porté sur les aidants
 - Connaître et mieux comprendre les besoins des aidants
 - Mettre en place les solutions et les outils pour repérer l'aidant référent
 - Connaître les recommandations de bonnes pratiques à l'égard des aidants
 - Aider l'aidant à évaluer ses limites et à aider sans s'épuiser
 - Savoir prendre en compte l'aidant dans l'accompagnement de son proche

Dates : lundi 15 et mardi 16 mai 2017

Prix HT/Stagiaire : 690 €

Lieu : Bergerac

Programme

Les Aidants

- Aspect psychosociaux
- Le cas particulier des Salariés-Aidants
- Loi-cadre

L'Aidant principal

- Comment repérer le rôle de l'aidant référent ?
- Les différents profils-types d'aidants
- Le rôle central de l'aidant
- Les différents outils de repérage

L'Aidant : Droits et interlocuteurs

- Quel type relation établir avec l'aidant ?
- La conciliation des territoires et des compétences

L'Aidant en difficulté

- Le fardeau de l'aidant : Facteurs prédictifs, instruments d'évaluation
- La santé de l'aidant : Les conséquences liés au rôle d'aidant, au stress et au sentiment de culpabilité
- Les répercussions sur la qualité de la relation Aidant-Aidé
- Les limites de l'aidant

Accompagner l'Aidant

- La loi ASV (Adaptation de la Société au Vieillissement)
- Le positionnement du professionnel dans l'accompagnement de l'aidant
- Les différentes formes d'accompagnement
- Les solutions disponibles : aides matérielles, financières, psychologiques.
- La formation
- Les dispositifs de répit

Public :

- Professionnels concernés par l'accompagnement des aidants
- Collectivités et différents services en contact avec les aidants.

Moyens pédagogiques :

- Supports visuels : « parole de terrain »
- Exercices pratiques et mises en situation : échanges d'expériences, mise en lien des données théoriques
- Assistance post-formation

Informations complémentaires :

- Attestation de présence
- Acquisition de compétences

Intervenant :

Pascal Jannot, spécialiste de l'accompagnement des aidants, Président de *La Maison des Aidants* qui accompagne et soutient les aidants depuis près de 10 ans.

« Comprendre les aidants pour mieux les accompagner »

Structure/Participant

Nom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Nom du contact :

Téléphone : Mail :

Participants

Nom	Prénom	Fonction	Mail

Conditions d'inscription

Toute inscription nécessite l'envoi du présent bulletin d'inscription (places limitées) à :

- **Cif-Aidants** - 12 rue du Grand Puits - 24100 Bergerac

Toute inscription doit être accompagnée :

- Du règlement de la formation (828 € TTC) à l'ordre de JPMG.

Une inscription peut être reportée sur une session ultérieure et le règlement peut être remboursé pour une annulation intervenant au moins 20 jours avant la formation.

Fait à :

Le :

Signature
de l'intéressé(e)

Cachet de l'établissement
Et signature